Dossier de presse - Les Oubliés du Meknès - Dieppe - Berneval-le-Grand / Saint-Martin - Petit-Caux - Criel sur Mer 24 juillet 1940

83e anniversaire du torpillage du paquebot Meknès

www.lesoubliesdumeknes.fr

83e anniversaire du torpillage du paquebot Meknès

L'association « Les Oubliés du Meknès » œuvre depuis 2009 à la mémoire des marins rescapés et disparus du paquebot Meknès torpillé le 24 juillet 1940.

Le mercredi 24 juillet 1940, **1179 officiers et marins** (parmi eux 2 épouses d'officier et un enfant) **et 103 hommes** d'équipage embarquèrent sur le Meknès pour la France, pensant retrouver les leurs et être démobilises.

Il est 23 heures, au large de Portland, le Meknès navigue feux clairs, les pavillons tricolores peints de chaque côté sur sa coque sont éclairés par de grosses lampes, témoignant de sa neutralité. Il est mitraillé par une vedette allemande et torpillé. Il coule en huit minutes. Pour tous c'est une nuit tragique. Le lendemain à l'aube les rescapés sont recueillis par des destroyers britanniques. 420 marins manquent à l'appel. Ce sera le début des "Oublies du Meknès".

Les quatre destroyers accostèrent le midi du 25 juillet dans le port de Weymouth, avec à leur bord 899 survivants, 4 morts et 57 blessés qui furent transportés à l'hôpital Saint-Martin, de Bath.

Pour le malheur, du 23 août jusqu'à la fin du mois de septembre 1940, la mer rejeta sur les plages normandes et Picardes **243 corps** dont 116 terriblement mutilés qui ne furent pas identifiés. **177 corps** ne furent jamais retrouvés.

Une stèle rappel ce souvenir sur les falaises de St-Martin/Berneval sur la commune de Petit-Caux (76).

Cette année, l'anniversaire tombe le **lundi 24 juillet** et la cérémonie est prévue à **16h30** à la stèle pour honorer la mémoire des marins disparus et rescapés du Meknès, pour qu'ils ne soient pas oubliés.

Vous trouverez ci-après toutes les informations sur l'histoire du paquebot, des ces hommes disparus ou rescapés, ainsi que cette journée commémorative.

L'association travaille toujours à faire connaitre l'histoire du Meknès et de ses marins qu'ils soient rescapés ou disparus.

Vous remerciant chaleureusement de l'attention que vous portez à notre association.

Le Bureau

Un paquebot de 1914

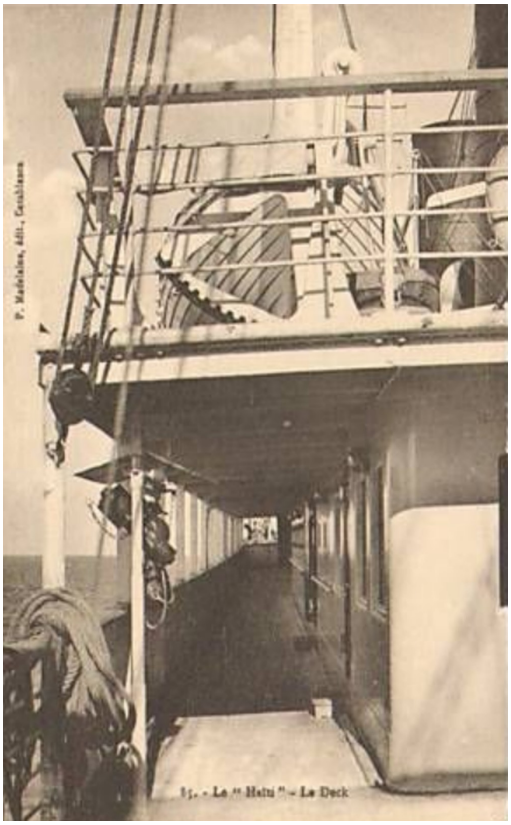

Le paquebot « *Puerto-Rico* » fut construit en Seine-Inférieure à partir de 1912 au chantier de Normandie.

Il fut lancé en 1914 avec une coque blanche et mis en service sur la ligne Le Havre-Haïti.

Transformé en 1929, il prend le nom de « *Meknès* » et assure la ligne Bordeaux-Casablanca.

Il est reconnaissable avec ses 2 cheminées, ses 2 mâts et ses 2 hélices. Le nombre de passagers est de 536 plus l'équipage.

Le Meknès dans la guerre

Le 1er septembre 1939, la guerre est déclarée avec l'Allemagne. Le 20 novembre 1939, le *Meknès* est réquisitionné.

Il est transformé en transport de troupes, on le repeint en camouflage de l'armée comme on nous le présente, escorté par le torpilleur Cyclone. On retire son mobilier des bars et restaurants, ainsi que les transats et accessoires de ponts. Il est à nouveau réquisitionné « B » le 3 juin 1940 avec son équipage.

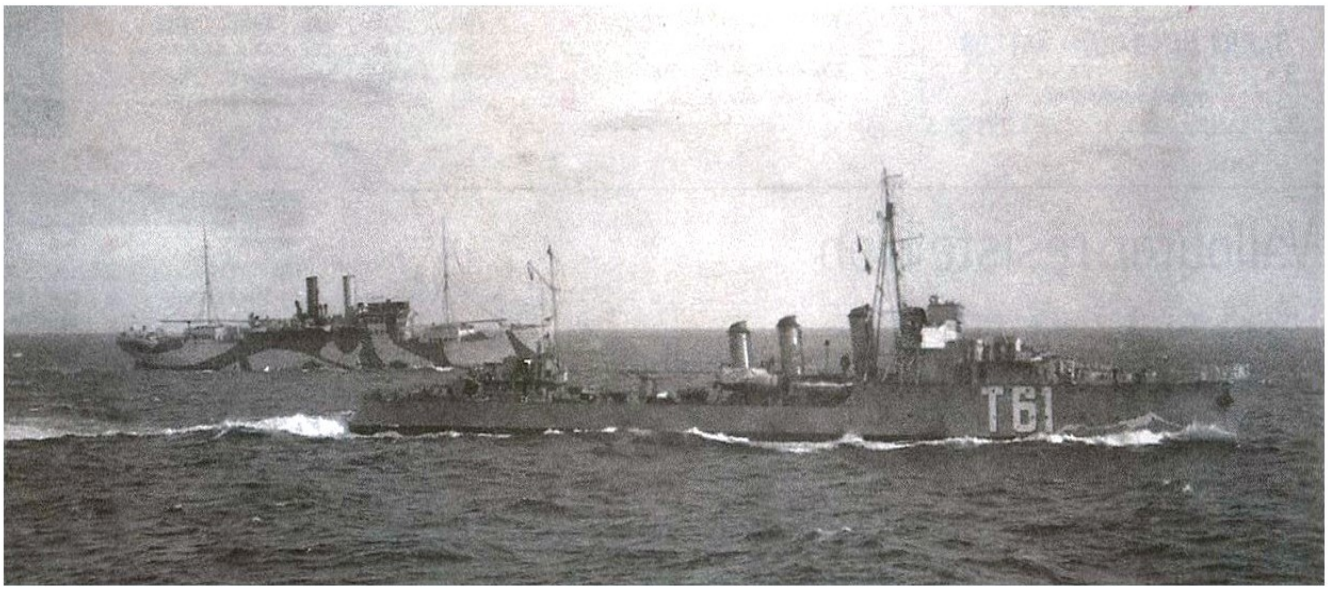

Bordeaux comme port d'attache

Le paquebot « *Puerto-Rico* » devenu « *Meknès* » a, depuis sa construction comme port d'attache, Bordeaux. En 1938, Bordeaux est classée quatrième port de France et son trafic est très important vers les colonies et l'Afrique.

L'équipage du Meknès

Les bureaux maritimes étant situés à Bordeaux, les employés du bord étaient pour beaucoup originaires ou domiciliés à Bordeaux. Tous marins de profession, ils étaient attachés à leur compagnie car certains étaient sur le Meknès depuis plusieurs années.

Le journal « Ouest éclair » du 27 juin 1939, annonce : ***« L'équipage du « Meknès » met sac à terre à Bordeaux ».*** *Bordeaux, 26 juin. - Le paquebot Meknès, courrier de la ligne Bordeaux-Casablanca, qui devait partir à 13 heures, en a été empêché, l'équipage ayant mis sac à terre. L'équipage déclare qu'il ne peut accepter la présence à bord d'un matelot non inscrit au syndicat.* Dans le même journal, il est indiqué : ***Le conflit est réglé*** *: Bordeaux, 26 juin. - Le conflit opposant l'équipage aux armateurs du paquebot Meknès, en partance pour le Maroc, a été réglé par le débarquement du matelot à cause duquel le différend avait éclaté. Le paquebot quitte Bordeaux à minuit.*

Dans le rôle d'équipage de 1940 nous trouvons plusieurs dizaines de marins inscrits maritimes à Bordeaux et parmi eux, 18 furent portés disparus lors du naufrage le 24 juillet 1940.

L'histoire qui mena à la perte du Meknès le 24 juillet 1940

En cette fin du mois de mai 1940, les armées alliées sont prises en étau au nord d'une ligne Sedan/Boulogne sur Mer, et sont contraintes de se replier sur Dunkerque dans l'espoir de s'échapper par la mer.

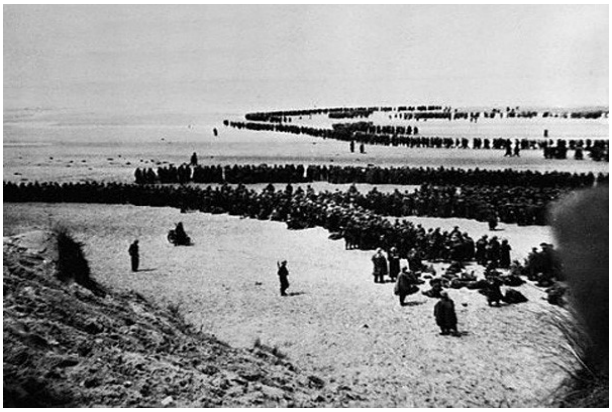

Les Britanniques estimant la situation désespérée lancent l'opération Dynamo, consistant à rapatrier en Angleterre, le corps expéditionnaire britannique d'environ 250000 soldats. Tous les marins français en Manche sont réquisitionnés pour participer à l'opération Dynamo. Une grande partie des marins du Meknès participera à l'évacuation de Dunkerque entre le 26 mai et le 4 juin.

Le 17 juin le Maréchal Pétain, chef du nouveau gouvernement, propose d'une façon unilatérale, l'armistice au Reich allemand, rompant ainsi l'accord franco-britannique.

A cette date, l'Amirauté française adressa aux commandants en chef des théâtres d'opérations le télégramme suivant : « la situation militaire et civile a conduit le Gouvernement à faire ouverture d'une paix honorable à nos ennemis. Quelle que soit l'évolution de la situation, la Marine peut être certaine qu'en aucun cas la flotte ne sera livrée intacte. En cas de besoin, la ligne de repli de tous les bâtiments et aéronefs sera l'Afrique du Nord. Tout bâtiment ne pouvant l'atteindre et risquant de tomber sans combat aux mains de l'ennemi doit se détruire ou se saborder. »
Dès lors, de nombreux bâtiments ne pouvant rejoindre l'Afrique du Nord rejoindront les ports de la côte sud de l'Angleterre.

Le 22 juin 1940, la convention d'armistice est signée entre le gouvernement français et le Reich allemand. La Flotte française est l'une des plus puissantes au monde et est intacte. Hitler a peur qu'elle puisse rejoindre la flotte britannique.

L'article 8 de la convention d'armistice stipule : "La flotte de guerre française – à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du Gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne et de l'Italie".

Le Premier ministre britannique Winston Churchill doutant de la parole de l'Amiral Darlan lance l'opération Catapult. Le 3 juillet à 3 h 45 du matin, dans les ports de Plymouth et Portsmouth, les Britanniques investissent par la force les navires français et procèdent à leur désarmement. Les équipages seront internés dans des camps au nord de l'Angleterre. Le même jour ce sera le drame de Mers el Kébir où 1300 Marins français périront.

Suite à l'opération Catapult, les équipages de marins français (plus de 10 000 hommes) sont internés dans les camps Anglais. Dès lors, le gouvernement anglais, en accord avec le gouvernement français de Bordeaux, n'avait qu'un but : procéder au rapatriement, le plus rapidement possible vers la France, de tous les soldats, marins, aviateurs en vue de leur démobilisation.

En juillet 1940, la guerre est finie. Les français soumis aux obligations militaires qui resteraient en Angleterre le feraient à leurs risques et périls. La plupart des marins tous réservistes n'avaient qu'une seule pensée : ils avaient fait leur devoir, l'armistice était signé, ils voulaient retrouver leurs familles.

Courant juillet, de nombreux convois escortés et sécurisés participèrent à l'évacuation de milliers de soldats vers la France .

Le 20 juillet 1940, l'Amirauté Britannique fait savoir au commandant du Meknès, que son paquebot est prévu avec d'autres pour assurer le rapatriement de marins de l'Etat Français se trouvant en Angleterre.

Or, le Reich avait décidé que les navires français se trouvant dans les ports anglais avaient un délai d'un mois à partir du jour de l'armistice soit jusqu'au 22 juillet à minuit pour quitter ces ports et rallier les ports français. Passé cette date, les instructions étaient, je cite, «tous bâtiments de commerce navigant sous pavillon français rencontrés à la mer hors de la Méditerranée seront traités comme ennemis par la Défense navale allemande. »

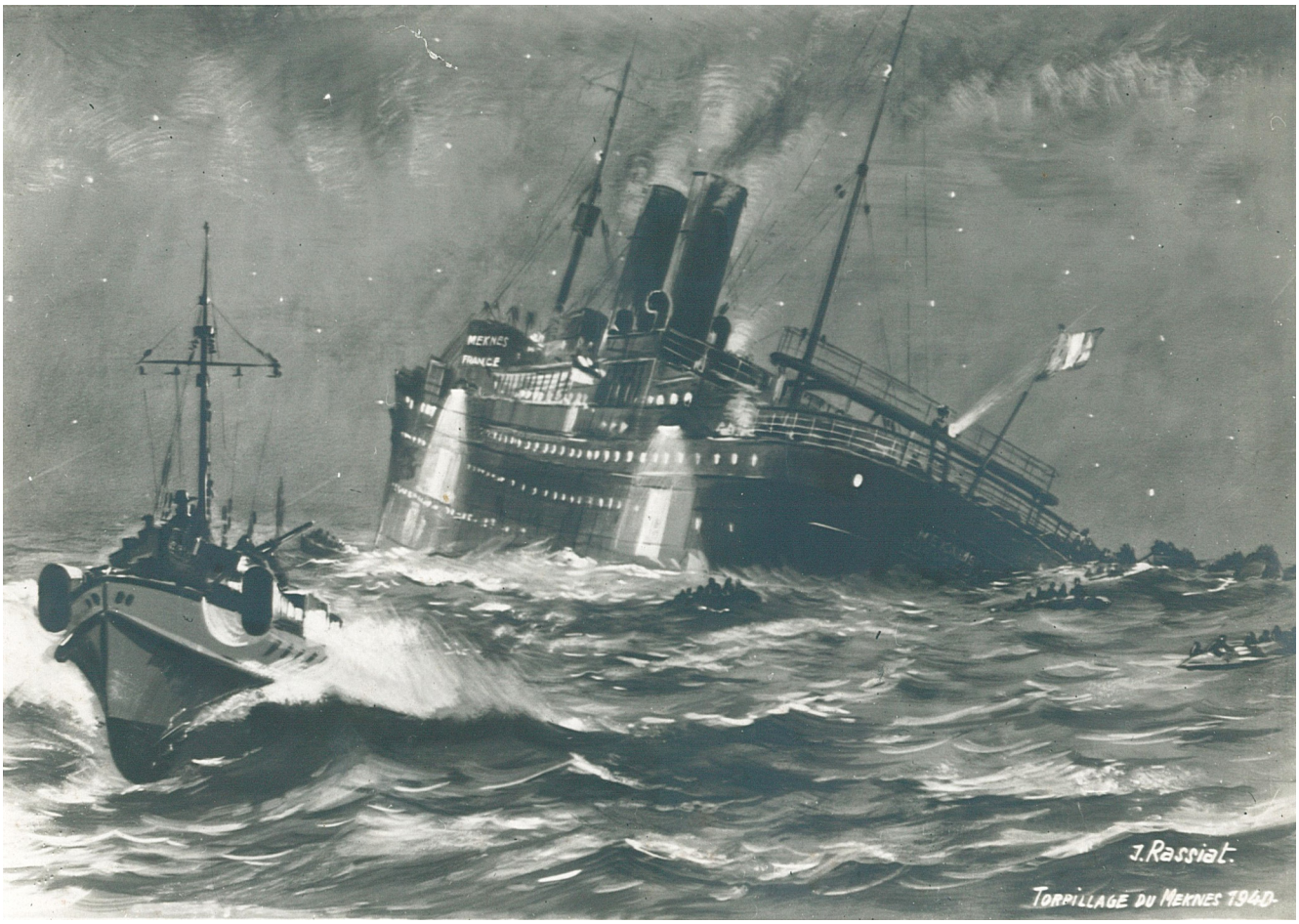

Cette déclaration est parvenue à l'amirauté française le 24 juillet. Ce retard eut les conséquences tragiques qui vont suivre.

Le mercredi 24 juillet, le *Meknès,* commandé par le Capitaine au long cours Dubroc, appareille en fin d'après-midi de Southampton, sans escorte, à destination de Marseille, avec plus de 1 179 officiers et marins français dont 102 hommes d'équipage.

La France ayant capitulé en juin, ces hommes qui n'avaient pas voulu demeurer en Grande Bretagne étaient rapatriés dans leurs familles.

Le *Meknès* naviguait avec ses feux de position allumés, le pavillon national peint sur la coque et brillamment éclairé, ce qui rendait ainsi impossible toute méprise quant à sa nationalité.

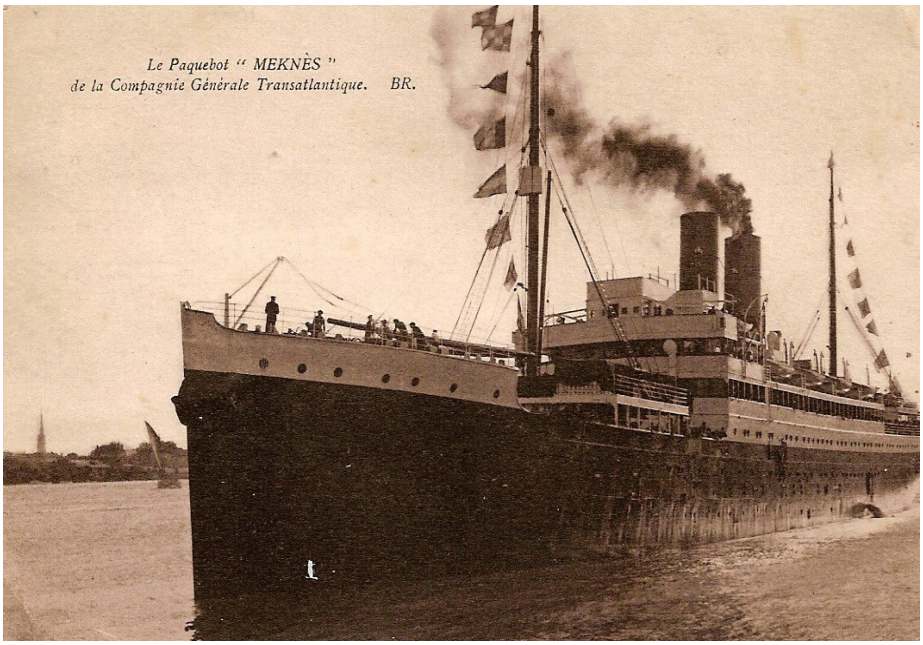

Vers 22 h 30, alors qu'il se trouvait au large de Portland, il fut intercepté par la vedette allemande S-27, Oblt Klug, qui ouvrit le feu à la mitrailleuse sur le paquebot. Le commandant fit alors stopper son navire et signala clairement son nom et sa nationalité, dans l'attente d'une explication de la part des Allemands, mais en guise de réponse, il reçut une torpille et coula en dix minutes.

Parmi les hommes présents à bord du paquebot, 420 furent tués ou portés disparus. Près de 900 rescapés furent récupérés par des navires anglais qui prirent la direction de Portsmouth pour les débarquer.

Du 23 août jusqu'à la fin du mois de septembre, la mer rejeta sur les plages normandes 243 corps dont 116 terriblement mutilés qui ne furent pas identifiés. 173 corps ne furent jamais retrouvés.

Du Havre (76) à Ault (80), ils furent inhumés dans les sépultures communales, puis en 1948, repris par les familles ou par la suite, inhumés dans les cimetières militaires.

Le monument et les commémorations du 24 juillet

C'est sur la falaise crayeuse de Haute-Normandie que fut dévoilée le 24 juillet 2010, la stèle « Des Oubliés du Meknès ». Le choix du lieu, à la limite des deux communes de Berneval-le-Grand / Saint-Martin-en-Campagne, a été fait pour la beauté et la simplicité du site, mais aussi pour sa vue dégagée qui permet, dans l'imaginaire, en regardant entre les deux stèles de situer le lieu où repose aujourd'hui l'épave du Meknès au large de l'Angleterre.

Dominant les plages de la côte Normande qui ont recueilli les dizaines de corps des marins après le naufrage, cette stèle est le lieu de mémoire des 420 marins disparus et de la reconnaissance des rescapés et de leurs familles.

Constitué d'une grande plaque de marbre noir où s'inscrit en lettres dorées les noms des 420 marins, d'une autre expliquant le naufrage et sur laquelle une bouée symbolise les marins rescapés alors qu'au centre de celle-ci, disparait le paquebot Meknès. Au pied du monument se pressent 420 galets ramassés sur chacune des plages du littoral où les corps ont été retrouvés et qui représentent les marins disparus. Certains de ces galets ont été décorés par les enfants des écoles primaires de Berneval-le-Grand et de Saint-Martin-en-Campagne, dans le cadre d'un travail scolaire, sur le Devoir de mémoire, qui leur a permis de découvrir ce drame.

Chaque année, le 24 juillet, une commémoration est organisée devant la stèle où les familles se recueillent en présence des autorités civiles et militaires. A cette occasion, la liste des disparus est lue par un membre des familles présentes.

En 2010, 70 ans après le drame, plus de 600 personnes ont assisté au dévoilement de la stèle.

Les commémorations

L'épave du Meknès

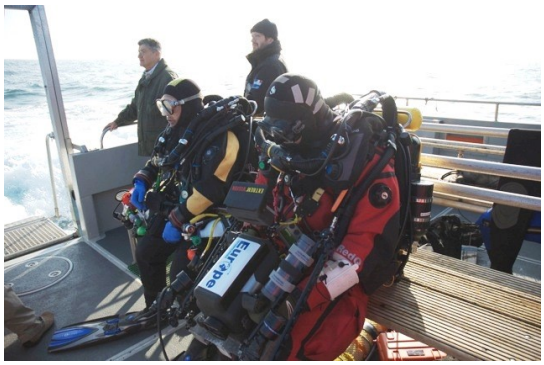

En 2009 et 2010, une équipe de télévision s'est intéressée à l'histoire du Meknès par rapport à son épave. Les plongeurs du club Émeraude de Saint-Malo se sont rendus en compagnie de Roland Delaval, fils d'un disparu et président de l'association « Les Oubliés du Meknès » sur les lieux du naufrage, pour filmer les restes du navire.
Ils ont enregistré les derniers témoignages des enchevêtrements de ferraille que la végétation aquatique a aujourd'hui envahi.

Lors de la plongée en juillet 2010, à la demande de l'association « Les Oubliés du Meknès », Emmanuel Feige, président du club de plongée, a fixé sur l'hélice du paquebot une plaque rappelant la mémoire des 420 marins qui périrent sur ce navire.

Le lieu de l'épave n'a pas toujours été connu de tous, car dans les années 1950, l'épave du paquebot quoique cassée en deux, formait par son amas de métal un lieu de cache pour les sous-marins qui pouvaient se dissimuler à proximité sans être repérés.
À l'aube de la guerre froide, il fut décidé de disloquer l'épave en la faisant sauter pour en réduire la masse. Cette entreprise fut faite de Weymouth par les marins anglais. Depuis, la coque est disloquée en plusieurs morceaux et jonche le sol à 60 m de profondeur.

70 ans après son naufrage, le paquebot Meknès sort de l'oubli, grâce à une équipe de plongeurs qui n'a pas hésité à braver les dures conditions de plongée de la Manche et plus particulièrement du « rail ».

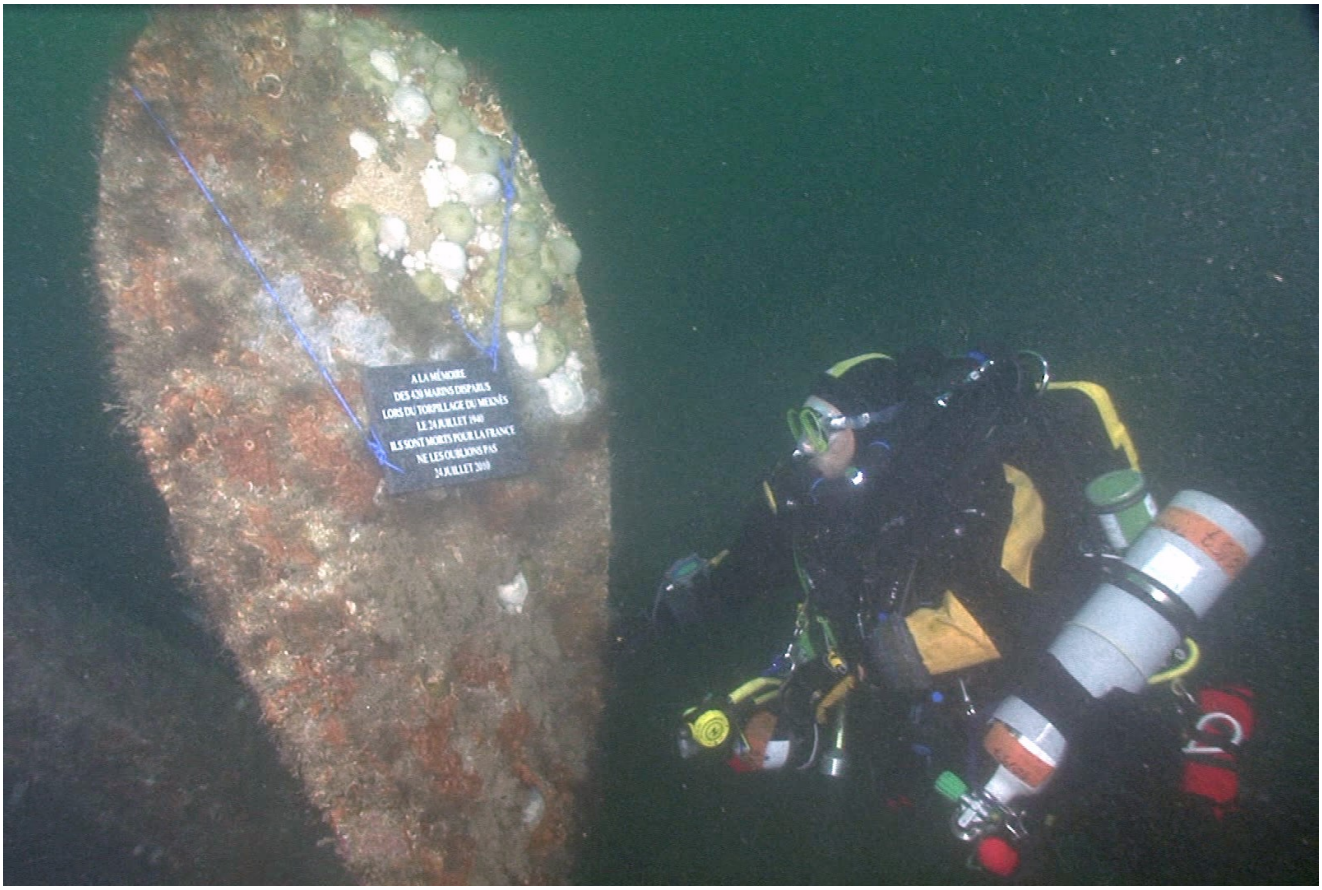

Des lieux de mémoire

La stèle de Berneval-le-Grand / Saint-Martin-en-Campagne (76)

La stèle à la mémoire des 420 marins du naufrage du paquebot Meknès a été inaugurée le 24 juillet 2010. Elle se situe à Berneval /Saint-Martin-en-Campagne, sur les hautes falaises normandes qui dominent la mer.

Elle est symbolisée par 420 galets ramassés sur les plages du Havre à Ault, où furent retrouvés les corps des naufragés en août et septembre 1940.
Un lieu de recueillement incontournable pour cette histoire méconnue du début de la seconde guerre mondiale.

Les ex-votos de la chapelle de Bonsecours à Dieppe (76)

Construite en 1876, la chapelle de Bonsecours abrite plusieurs dizaines d'ex-voto de bateaux naufragés et de marins disparus. Le torpillage du *Meknès* ne pouvait trouver meilleure place que dans cette chapelle pour rendre religieusement un hommage à ces marins morts si tragiquement le 24 juillet 1940.

En 2011, une plaque a été dévoilée par les familles de ces marins et un tableau de Francis Guého représentant le naufrage a été accroché dans la chapelle. Avec des milliers de visiteurs chaque année, cette chapelle est le relais du souvenir pour le *Meknès*.

La tombe de l'aviateur Anglais et une rue à Criel-sur-Mer (76)

Le cimetière de Criel abrite la tombe de l'un des trois aviateurs Anglais qui le matin du 25 juillet 1940 ont survolé la zone du naufrage du *Meknès* et signalé sa position aux bateaux sauveteurs, avant que leur avion ne soit abattu par un avion allemand.

Une rue de Criel-sur-Mer porte depuis 2012 le nom « *Rue des Oubliés du Meknès* ». Elle fut inaugurée en présence des familles, de la municipalité de Criel et des membres de l'association, le jeudi 24 juillet 2014.

Des lieux de mémoire

Le cimetière militaire de Saint-Valéry-en-Caux (76)

Le cimetière militaire Franco-Anglais de Saint-Valéry en Caux accueille les tombes de 17 marins du Meknès. Situé à côté de l'église dans l'avenue des Belges, ce cimetière qui abrite surtout des soldats tués en juin 1940, symbolise le lieu où furent inhumés après la guerre, les corps des naufragés retrouvés en août et septembre 1940 sur les plages des alentours.

Lieu de recueillement incontournable pour l'histoire méconnue du torpillage du *Meknès* au début de la Seconde Guerre mondiale.

La Nécropole nationale de Cambronne-lès-Ribécourt (60)

A partir de 1948, furent transférés les corps des soldats français tués durant la seconde guerre mondiale vers un nouveau cimetière nouvellement créé dans l'Oise.

Cette Nécropole nationale allait devenir à partir de 1950, un des plus grands lieux de sépulture du nord ouest de la France avec 2237 corps de combattants, dont 124 de la Grande Guerre. La majorité des militaires enterrés ont été tués lors des combats de mai/juin 1940 ou en 1944-1945.

Ainsi nous y trouvons des soldats tués lors de la libération de la Somme et de l'Oise, des démineurs tués dans l'exercice de leurs fonctions. Des aviateurs abattus dans l'Oise, mais également de l'Eure, la Seine-Maritime. On y inhuma aussi tous les corps retrouvés sur le littoral de la Picardie à la Haute-Normandie, qu'ils soient identifiés ou non. Les corps des marins du paquebot *Meknès* qui ont été exhumés des cimetières de Biville-sur-Mer, Tocqueville, Penly, Saint-Martin, Puys, Fécamp, etc.. Ont été inhumés dans ce cimetière.

La Nécropole nationale de Condé-Folie (80)

Les corps de 2 marins du paquebot *Meknès* retrouvés sur la plage de Mers-les-Bains ont été inhumés dans cette Nécropole qui abrite 3 312 militaires de la Seconde Guerre mondiale, pour la plupart tombés début juin 1940, lors de la bataille d'Amiens et de la bataille d'Abbeville, ainsi que les marins retrouvés sur les côtes de la Manche.

Un travail de recherche pour garder la mémoire

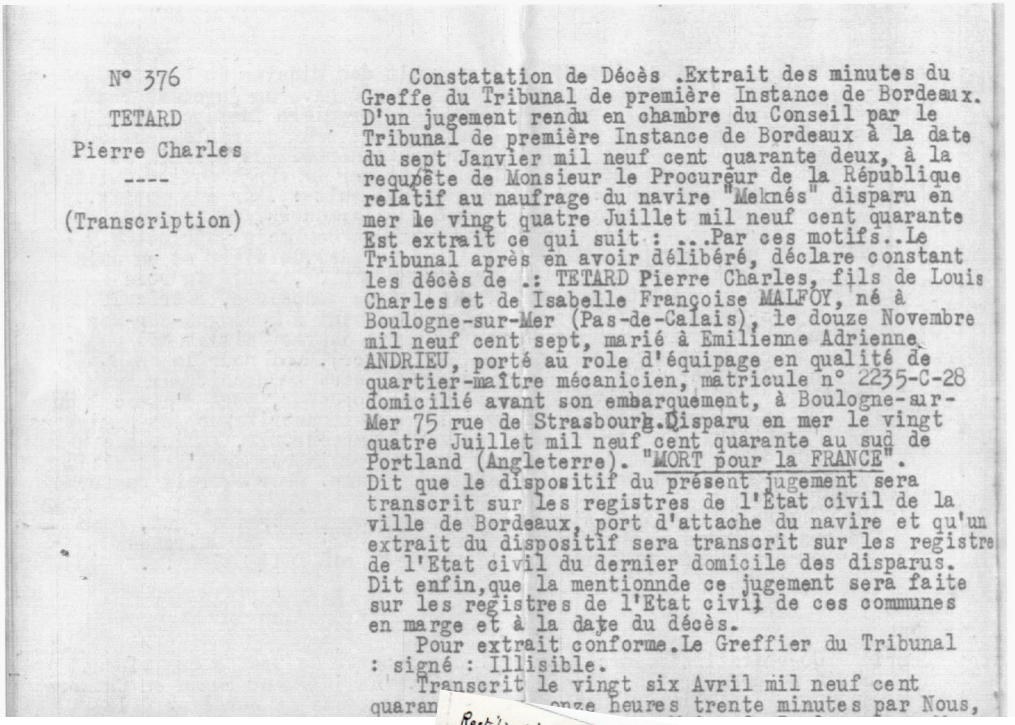

N° 376

TETARD
Pierre Charles

(Transcription)

Constatation de Décès .Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première Instance de Bordeaux. D'un jugement rendu en chambre du Conseil par le Tribunal de première Instance de Bordeaux à la date du sept Janvier mil neuf cent quarante deux, à la requête de Monsieur le Procureur de la République relatif au naufrage du navire "Meknès" disparu en mer le vingt quatre Juillet mil neuf cent quarante Est extrait ce qui suit : ...Par ces motifs..Le Tribunal après en avoir délibéré, déclare constant les décès de .: TETARD Pierre Charles, fils de Louis Charles et de Isabelle Françoise MALFOY, né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), le douze Novembre mil neuf cent sept, marié à Emilienne Adrienne ANDRIEU, porté au role d'équipage en qualité de quartier-maître mécanicien, matricule n° 2235-C-28 domicilié avant son embarquement, à Boulogne-sur-Mer 75 rue de Strasbourg.Disparu en mer le vingt quatre Juillet mil neuf cent quarante au sud de Portland (Angleterre). "MORT pour la FRANCE". Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres de l'État civil de la ville de Bordeaux, port d'attache du navire et qu'un extrait du dispositif sera transcrit sur les registre de l'Etat civil du dernier domicile des disparus. Dit enfin,que la mentionnde ce jugement sera faite sur les registres de l'Etat civil de ces communes en marge et à la date du décès.
Pour extrait conforme.Le Greffier du Tribunal : signé : Illisible.
Transcrit le vingt six Avril mil neuf cent quaran... onze heures trente minutes par Nous,

L'association travaille à rechercher la vérité sur ce drame et effectue systématiquement un contrôle de l'histoire de chacun des marins qu'il soit disparu, retrouvé, rescapé.

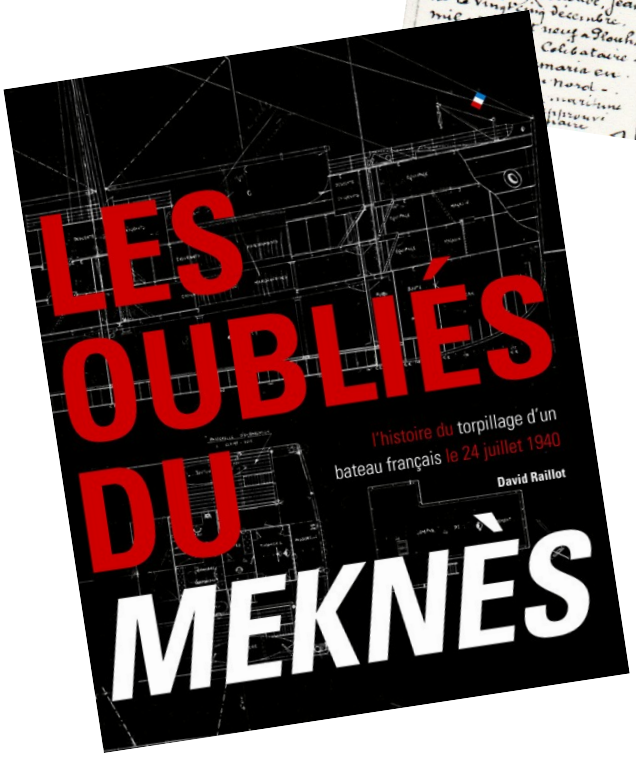

Un livre « Les Oubliés du Meknès, l'histoire du torpillage d'un bateau français le 24 juillet 1940 » retrace toute l'histoire de ce navire.

"**Les Oubliés du Meknès - l'histoire du torpillage du bateau français le 24 juillet 1940**". par David Raillot. Un ouvrage de 384 pages de textes et d'illustrations - illustrations - Format 24 x 30 cm, couverture cartonnée -384 pages 170g/m² en couleurs -Plus de 500 photos et documents.
Prix de vente : 35,00 € (+ 12,50 € de port).

Une association de Dieppe jette des balises à la mer pour suivre le chemin de marins disparus

Les Oubliés du Meknès, association de Dieppe, a jeté sept balises là où un navire a sombré au cours de la Seconde Guerre mondiale, entre Southampton et Cherbourg. Objectif, retrouver des défunts. Une balise s'est échouée au Havre.

Etude des courants suite au torpillage du paquebot « Meknès » le 24 juillet 1940

Projet scientifique d'étude des courants 2019 - 2022

Le projet « Une bouteille à la mer » lancé en 2019, concerne l'étude des courants entre les alentours de l'épave du paquebot Meknès, (située entre Cherbourg et le sud de l'Angleterre) et les plages où ont été retrouvés les corps de plus de 200 victimes du torpillage ainsi que celles où les baleinières ont été retrouvées.

« Une bouteille à la mer »

Le projet « Une bouteille à la mer » concerne l'étude des courants entre les alentours de l'épave du paquebot Meknès, (située entre Cherbourg et le sud de l'Angleterre) et les plages où ont été retrouvés les corps de plus de 200 victimes du torpillage par le suivi GPS d'une balise flottante pour connaitre l'effet des courants dans la zone du torpillage même si nous savons que les courants ont changé depuis plus de 80 ans.

Cette étude devrait permettre de reconstituer le chemin que les épaves (gilets de sauvetage, baleinières et corps) ont pu parcourir durant l'été 1940.
Les baleinières du bateau Meknès ont été retrouvées sur la plage d'une commune du littoral de la Manche, à Neville-sur-Mer, à la pointe du Cotentin le 2 août, c'est-à-dire 9 jours après le torpillage, alors que les corps épaves l'ont été sur le littoral de la Seine-Maritime et la Somme un mois plus tard.
Cette expérience menée en partenariat avec différents organismes, concepteurs, entreprises, pêcheurs et particuliers, vont nous permettre d'avancer sur ce drame. Suite au confinement, il y a eu du retard mais des essais et une première expérience ont été menés à bien. Nous avons finalisé la deuxième étape, la dépose en mer de la balise qui nous permet le suivi.
Les balises devaient arriver sur les côtes Normandes ou Anglaises en août et septembre 2022.

Le suivi des balises

Durant l'été 2022, des boites flottantes contenant une balise GPS ont été déposées en mer proche du lieu de l'épave du Meknès en Manche. Ces balises « Capturs », permettent un suivi direct sur terre et un suivi en trace sur mer où les zones sont moins couvertes. Durant des jours elles ont dérivé au bon vouloir des courants.

La première s'est diriger vers la Grande-Bretagne et est allée jusque devant la plage de Shoreham-Beach entre Worthing et Brighton (Sussex) avant de repartir vers la mer directement en direction du Sud vers Cherbourg, puis a fait une boucle et a remontée vers le golf « Le Solent » entre l'ile de Wight et les côtes anglaises de Hurst. Au passage, elle est repassé juste à l'endroit où elle est déjà passée 15 jours plus tôt.
Elle est ensuite ressortie de l'embouchure et s'est échouée près de la plage de Seaview à l'est de l'ile. C'est là, a quelques mètres du bord, que Peter, un habitant qui vient se baigner chaque jours, l'a ramassée. Il a ensuite pris contact avec l'association.

Le seconde est allée plus doucement à partir du point de dépose et s'est dirigée dans la même direction que la première mais s'est arrêtée à la pointe est de l'île de Wight et a fait des allées et venues entre Sandow et Shanklin avant de repartir vers le sud. Elle a ensuite contourné l'ouest de l'île de Wight et est passée près de la première balise mais n'est pas entrée dans le golf de Solent et s'est dirigé vers la plage. Mais un problème technique (cassé sur les rochers, brisée par un navire ou noyée ?), ne nous a pas permis pour le moment de la retrouver.
D'autres boites ont été déposées et ont dérivé à l'aveugle au grés des courants sans être suivies. La récupération par une personne sur le littoral ou repêchée en mer était le seul moyen de suivi.

Nous avons été contactés 11 jours après la dépose des boites récupérées par Dwayne sur **l'île de Wight** qui a découvert sur une plage lors d'une promenade, la boite numéro 3. Il a fait des photos de la boite sur la plage et nous les a fait parvenir.

Fin septembre, lors d'un coup de vent sur le littoral haut-Normand, nous avons été contactés par Patrick qui se promenait sur la **plage du Havre** ou il a découvert une bouée sur les galets. Le lendemain, sur la même plage, c'est Sylvie qui nous a contactés car elle venait juste de retrouver une autre bouée lors d'une promenade sur les galets.

Le 18 octobre, une autre boite a été ramassée sur la plage entre Hardelot-plage et Equihen-Plage dans le **Pas-de-Calais** par le jeune Néerlandaise Hidde (12 ans) qui passait une semaine de vacances avec ses parents à Saint-Etienne au Mont.

Ce que l'on peut en déduire

Les recherches des corps sur les plages de la côte française en août, septembre et octobre 1940, leurs inhumations dans les cimetières communaux, leurs transferts vers les Nécropoles (entre 1949 et 1973) ainsi que le suivi de tous les inconnus ont été menés à bien.
Reste quelques inconnus pour certains corps comme ceux de la plage de Puys qui ont été dépouillés par l'armée occupante de leurs papiers d'identité, ce qui a définitivement rendu impossible leur identifications. Seuls leurs noms a permis de savoir qu'ils avaient été retrouvés à Puys et inhumés à la Nécropole de Cambronne.
Les recherches dans les villes côtières de l'Angleterre sont à approfondir. Nous n'avions fait les demandes que sur les plages faces Dieppe : Brighton, Worthing, etc. Il faut finir d'explorer la zone en se déplaçant vers le sud et l'ile de Wight.
Idem pour l'étude des actes de décès des corps non identifiés sur les plages de la Somme et du Pas de Calais et du Nord jusqu'à la frontière Belge qui est en cours.

L'étude des courants à partir des bouées et balises a été une réussite car le suivi des balises a permis de constater que comme en 1940, les courants ont ramené les corps sur les plages de la côte française en août, septembre et octobre 1940.

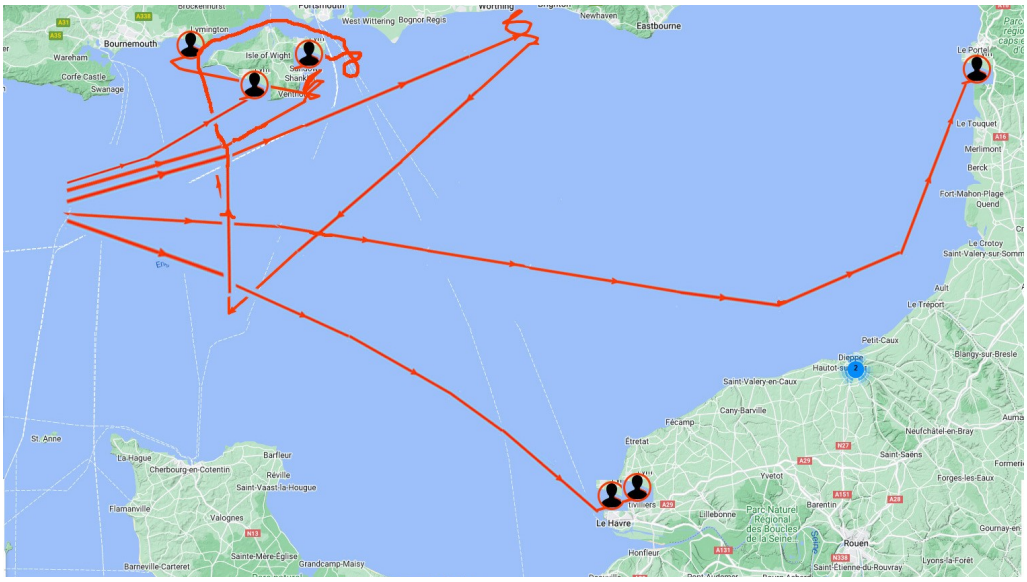

Une association pour garder la mémoire

Les Oubliés du Meknès

Fils, fille, petit-fils, petite-fille de marin disparu ou rescapé, membre des familles ou tout simplement ami de la mer, en soutenant l'association « *Les Oubliés du Meknès »,* vous perpétuez la mémoire de nos marins « *Morts pour la France »*.

L'association a réalisé, 70 ans après le drame, la stèle en granit gravé des 420 noms des marins disparus. Chaque année, le 24 juillet, est organisée devant la stèle, une commémoration en mémoire de tous les marins en présence des familles, des autorités civiles et militaires.

Lien entre les familles et travail de recherches sur les circonstances du naufrage, l'association mène son œuvre pour garder la mémoire des marins disparus et rescapés.

Plus d'infos sur : www.lesoubliesdumeknes.fr
Contact : lesoubliesdumeknes@orange.fr
02 32 90 02 12 - 06 29 48 10 99

L'association a le soutien des communes et des Anciens Combattants de Saint-Martin-en-Campagne - Berneval-le-Grand - Dieppe - Criel-sur-Mer (Seine-Maritime (76) Normandie - France) ainsi que de l'ONAC.

Conception D. Raillot

Lieu de mémoire pour ces marins tués le 24 juillet 1940 lors du torpillage du paquebot par une vedette allemande, alors qu'ils rentraient chez eux en France.
Sur l'une des plages qui a vu venir s'échouer les corps, a été érigée une stèle à la mémoire des 420 marins symbolisés par 420 galets.

Lundi 24 juillet 2023 sera célébré le 83e anniversaire du torpillage du paquebot Meknès.

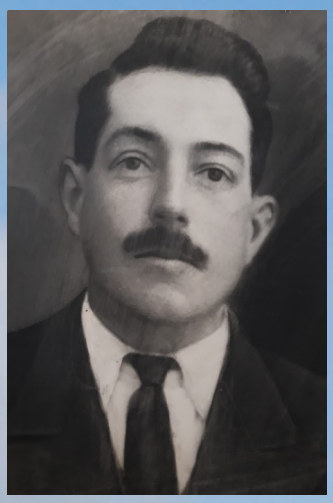

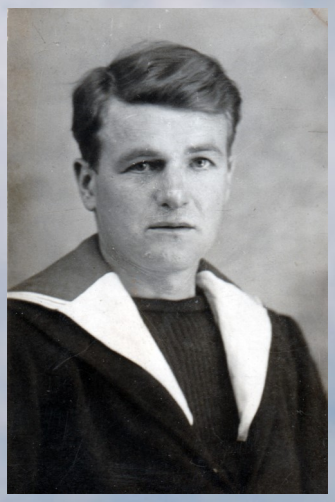

Association **Les Oubliés du Meknès** - ***Maison des Associations 14 rue Notre Dame 76200 Dieppe***
Tél. : ***02 32 90 02 12*** Courriel : ***lesoubliesdumeknes@orange.fr*** Site web : ***www.lesoubliesdumeknes.fr***